



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU JURY

**CONCOURS EXTERNE
D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL
DE JEUNES ENFANTS**

SESSION 2018

SOMMAIRE

1 – LES PRINCIPAUX CHIFFRES	2
2 - PLANNING.....	3
3 – LES MEMBRES DU JURY	4
4 – TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES	5
5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR.....	6
6 - PRESENTATION DES RESULTATS – ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ	10
7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMISSIBLES	11
8 - PRESENTATION DES RESULTATS – ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION.....	14
9 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMIS	15
10 – LES REMARQUES DU JURY	18
11 - FICHE STATISTIQUES.....	19

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

1 – LES PRINCIPAUX CHIFFRES

	Session 2017	Session 2018
Nombre de postes	45	50
Candidats admis à concourir	298	339
Candidats présents épreuve écrite	228	256
% présents « écrit » / admis à concourir	77%	75%
Moyenne épreuve écrite	8,70	8.18
Seuil d'admissibilité	10,00	10.00
Candidats admissibles	82	75
% admissibles / candidats présents « écrit »	36 %	29%
Candidats présents épreuve orale	81	74
% présents « oral » / admissibles»	99%	99%
Moyenne épreuve orale	13,47	12.39
Seuil d'admission	13,00	11.33
Nombre de candidats admis	45	50
% admis / admis à concourir	15 %	15%

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

2 - PLANNING

Début des retraits de dossiers	24 octobre 2017
Fin des retraits de dossiers	29 novembre 2017
Date limite de dépôt des dossiers	7 décembre 2017
Épreuve écrite d'admissibilité	8 février 2018

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU JURY

11 janvier 2018	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion de choix du sujet et établissement de la liste des candidats autorisés à concourir
5 avril 2018	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion du jury d'admissibilité
15 et 16 mai 2018	à partir de 8h00 jusqu'à 17h30	Épreuves orales d'admission
24 mai 2018	10 heures (prévoir 2 heures)	Réunion du jury d'admission

INFORMATIONS CONCERNANT LES CORRECTEURS

15 février 2018	10 heures	Réunion d'informations relatives à la correction et remise des copies
26 mars 2018	Retour de l'ensemble des copies au service concours	

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

3 – LES MEMBRES DU JURY

NOM Prénom	Titre
BERTAUX Jacques	Personnalité qualifiée Chargé de mission éducation, jeunesse et prévention Meylan
CHRISTY Françoise	Personnalité qualifiée Responsable structure petite enfance Saint Martin d'Hères
DIAZ François	Élu Conseiller municipal Saint Paul de Varces
DURAND Etienne	Élu Conseiller municipal La Tronche
HEINEN Sandrine	Fonctionnaire Représentante du CNFPT
MARROCCO Blandine	Fonctionnaire Représentante du personnel
OLIVIERI Pascal	Fonctionnaire Adjoint au DRH Communauté de communes du Pays du Grésivaudan
PONTHUS Natacha	Personnalité qualifiée DGA scolaire, éducation, jeunesse et prévention Saint Egrève
SONZOGNI Marie Madeleine	Élue Conseillère municipale Vinay

4 – TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES

L'épreuve écrite d'admissibilité consiste en la **rédaction d'un rapport** établi à partir des éléments d'un dossier, assorti de propositions opérationnelles, portant sur une situation en relation avec les missions exercées par les membres du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, et notamment la déontologie de la profession.

(durée : trois heures ; coefficient 1)

L'épreuve orale d'admission consiste en un **entretien** ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois.

(durée : vingt minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2)

5 - STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR

Rappel des conditions d'admission à concourir :

Le concours sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

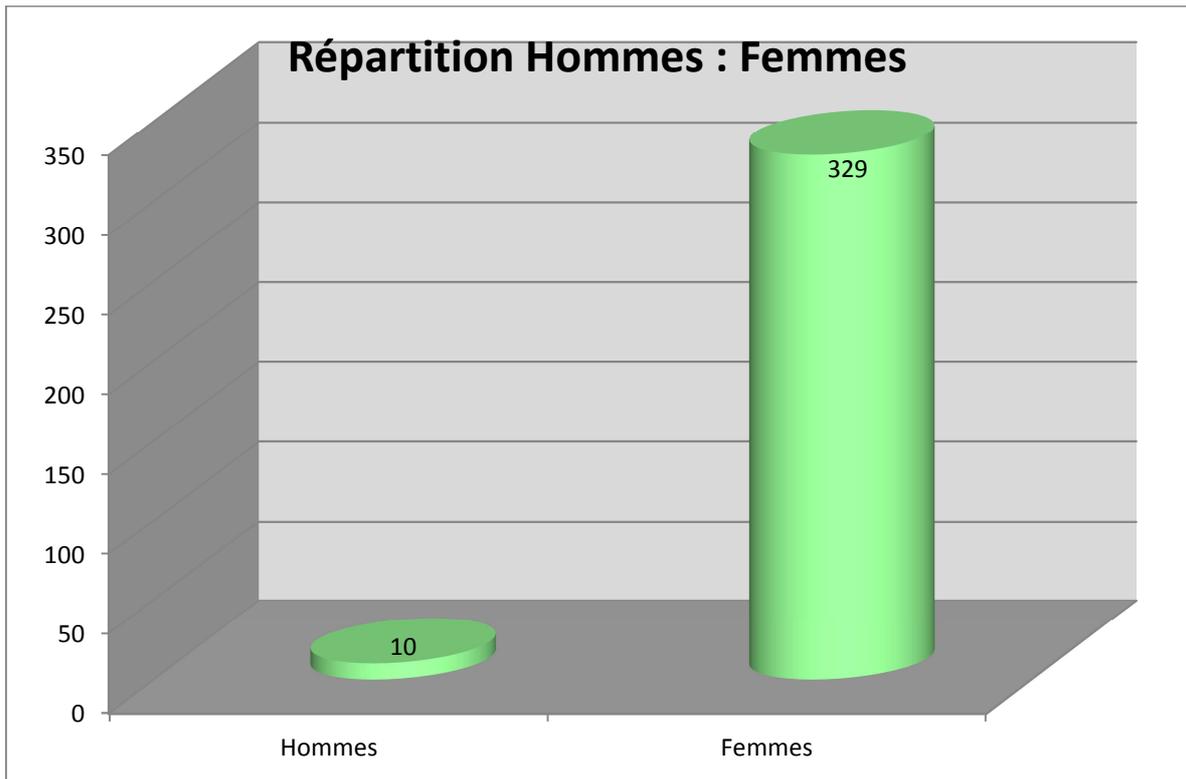
3 dossiers ont été rejetés pour la raison suivante :

- 3 dépôts de dossiers hors délai

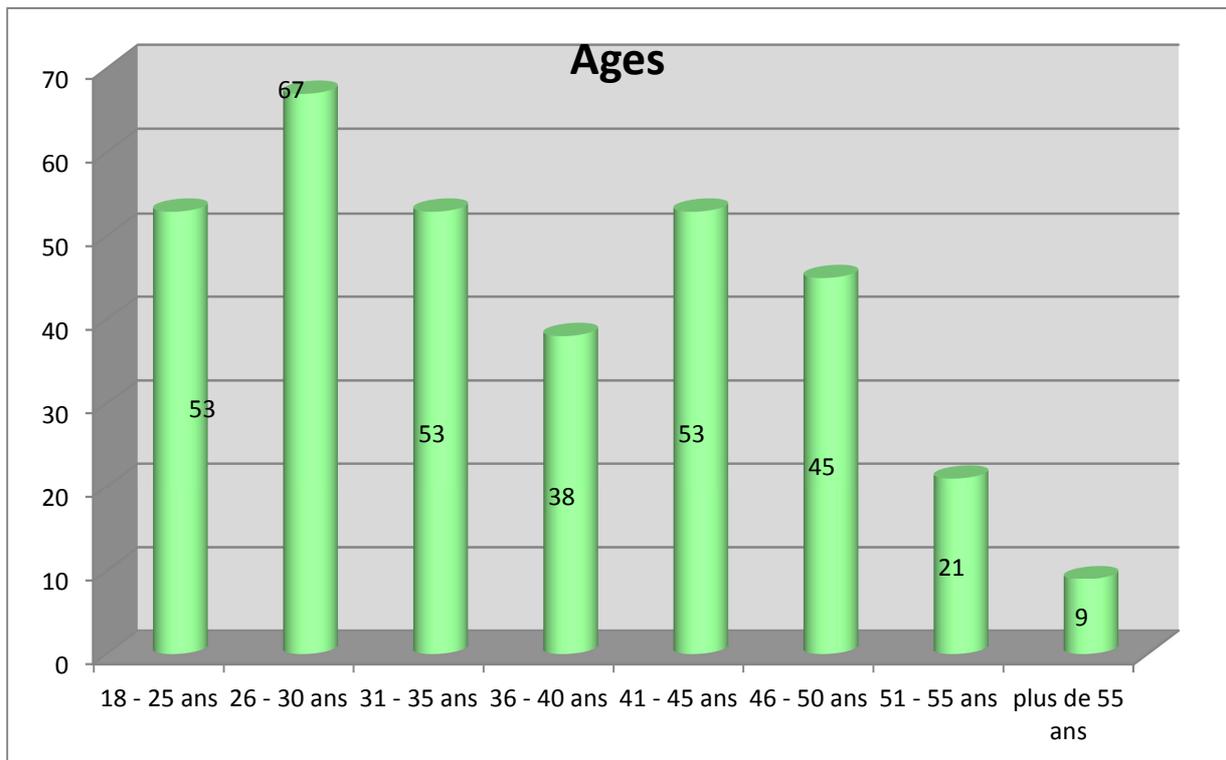
Origine des candidats

Département de résidence du candidat	Nb de candidats	Pourcentage
Ain - 01	12	4%
Allier - 03	2	1%
Ardèche - 07	13	4%
Cantal - 15	1	0%
Drôme - 26	31	9%
Isère - 38	62	18%
Loire - 42	15	4%
Haute Loire - 43	5	1%
Puy de Dôme - 63	15	4%
Rhône - 69	60	18%
Savoie - 73	16	5%
Haute Savoie - 74	25	7%
Autres départements	82	24%

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

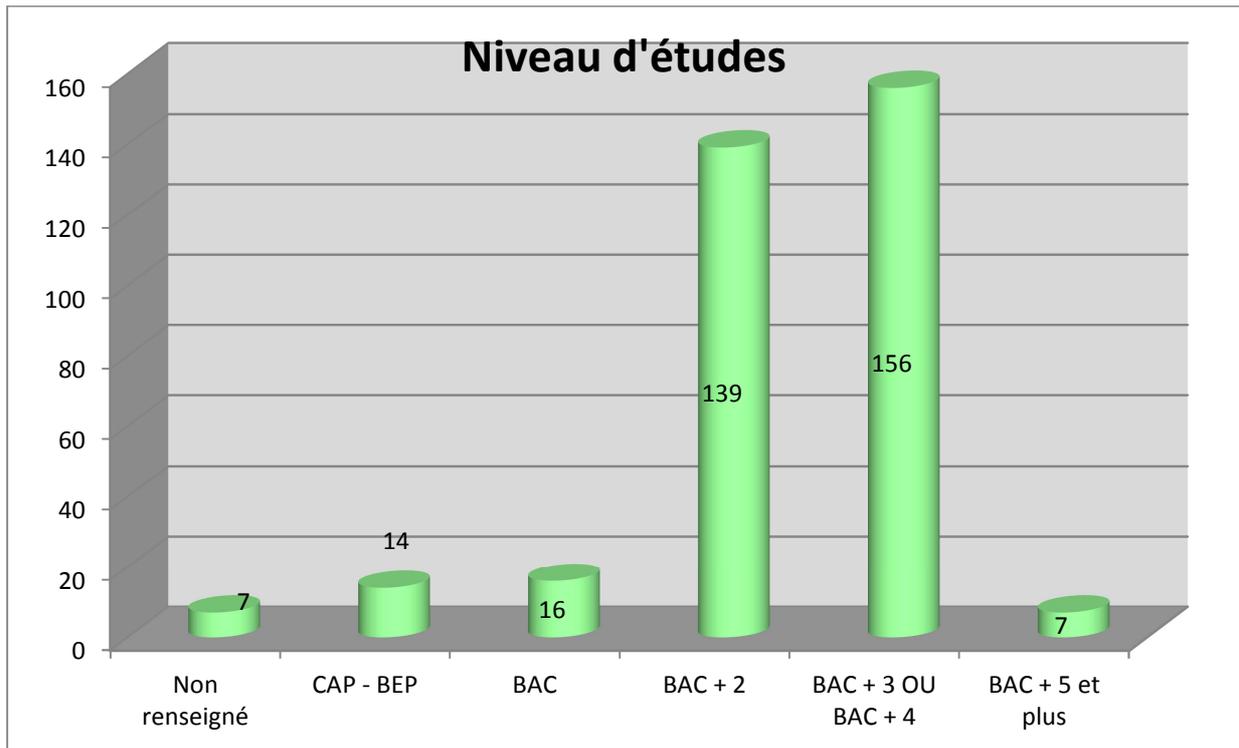


97% des candidats admis à concourir sont des femmes

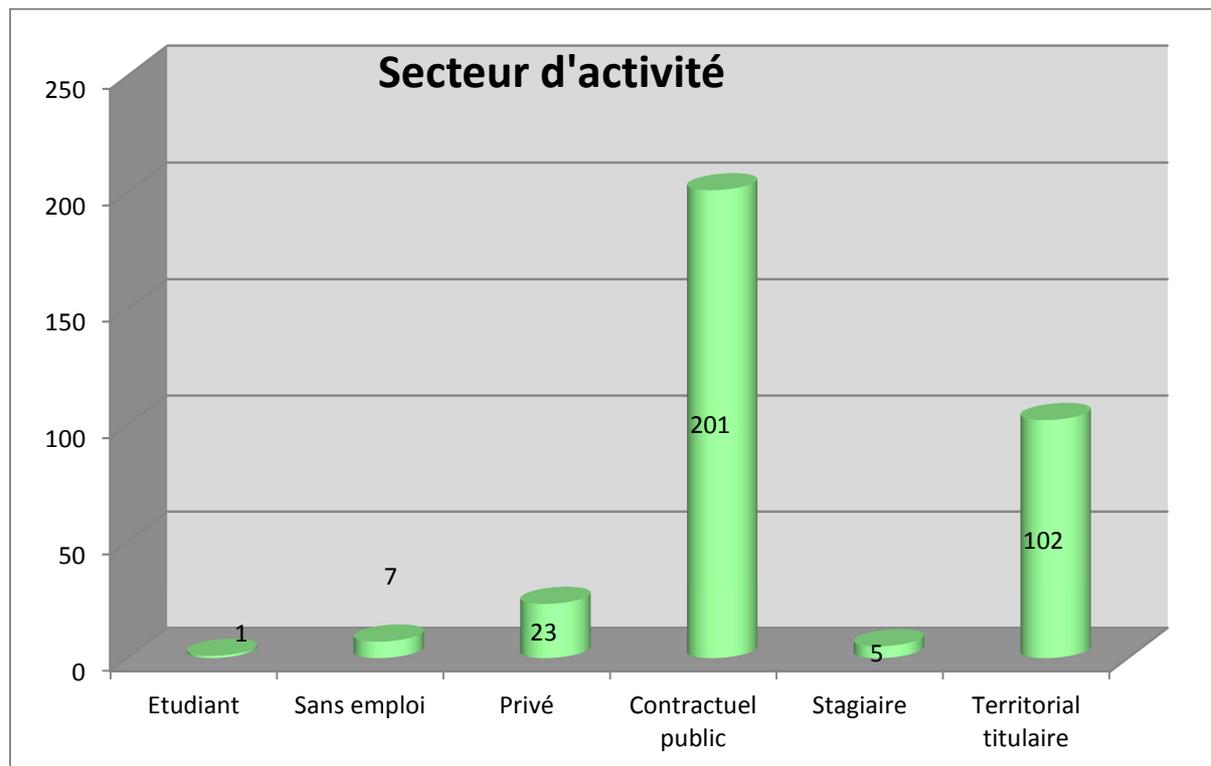


51 % des candidats admis à concourir ont entre 18 et 35 ans

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

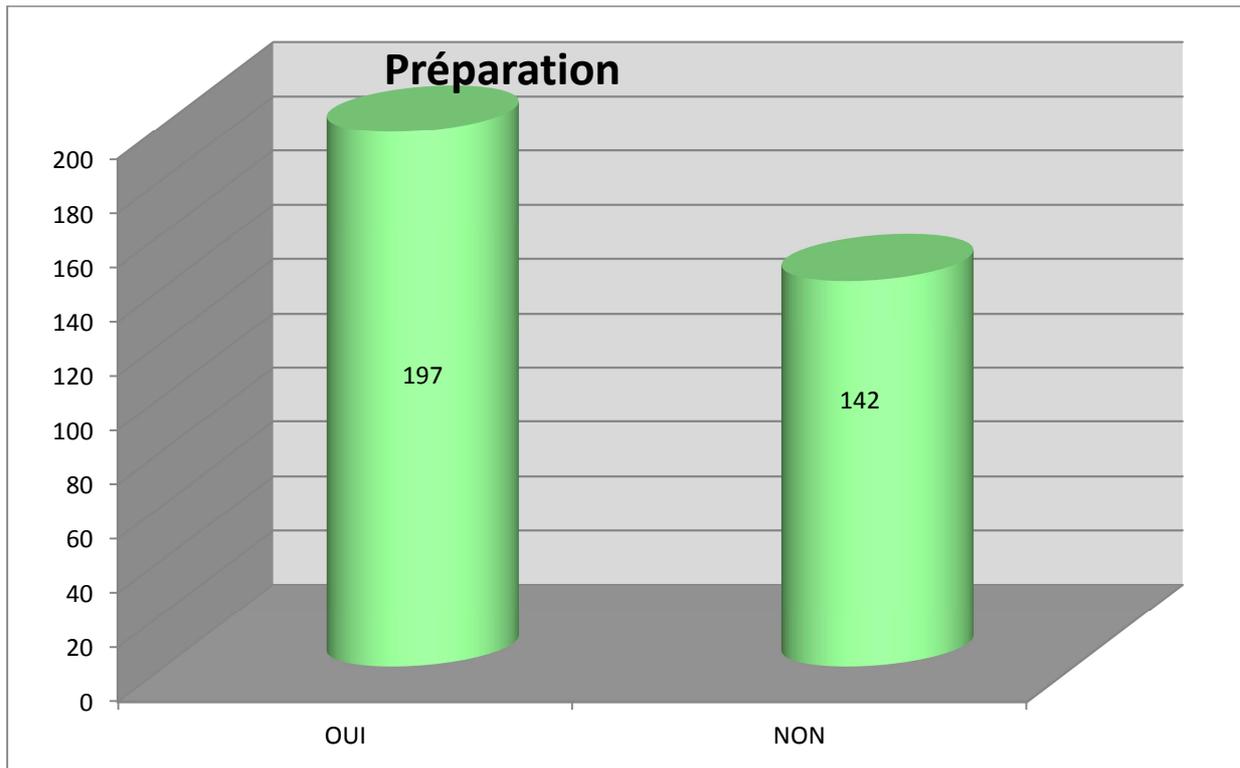


87% des candidats admis à concourir ont un niveau d'études de BAC + 2 à BAC + 4



59% des candidats admis à concourir sont contractuels de la fonction publique
30% sont déjà titulaires de la fonction publique territoriale

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE



58% des candidats admis à concourir déclarent avoir préparé ce concours :
67 par le cnfpt
3 avec leur collectivité employeur
126 de façon personnelle
1 autre organisme de formation

6 - PRESENTATION DES RESULTATS – ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Libellé de l'épreuve :

La **rédaction d'un rapport** établi à partir des éléments d'un dossier, assorti de propositions opérationnelles, portant sur une situation en relation avec les missions exercées par les membres du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, et notamment la déontologie de la profession. (durée : trois heures ; coefficient 1)

256 candidats étaient présents à l'épreuve écrite d'admissibilité
soit 75.5% des candidats admis à concourir

Session 2018 :

Epreuves	Absents	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
rédaction d'un rapport	83	339	2.5	16	8.18	10.00

10.5% des candidats ont eu une note inférieure à 5
70.5% des candidats ont eu une note inférieure à 10
18% des candidats ont eu une note supérieure ou égale à 13

Le jury a retenu **75 candidats pour passer l'épreuve orale.**

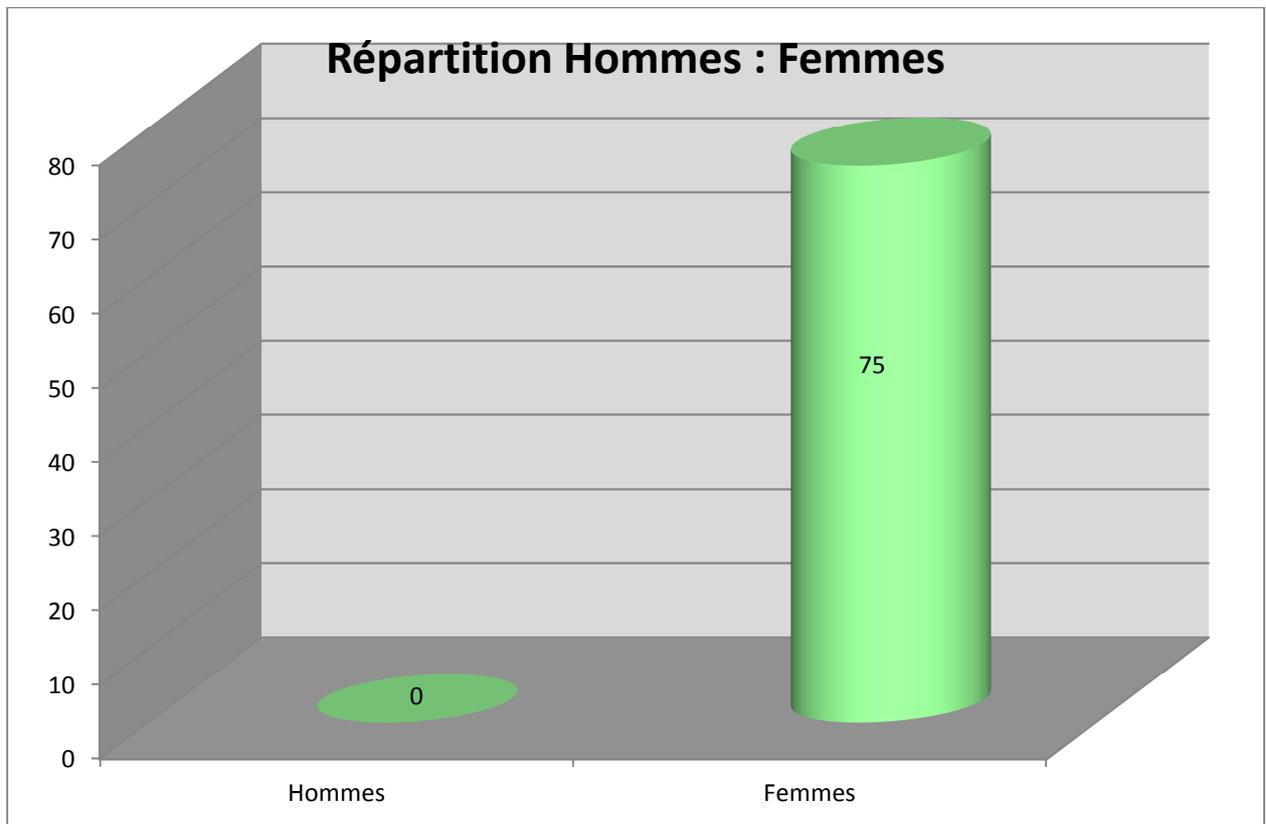
Rappel session 2017 :

<i>Epreuves</i>	<i>Présents</i>	<i>Moyenne</i>
rédaction d'un rapport	228	8.70
<i>Seuil d'admissibilité</i>	10.00	

7 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMISSIBLES

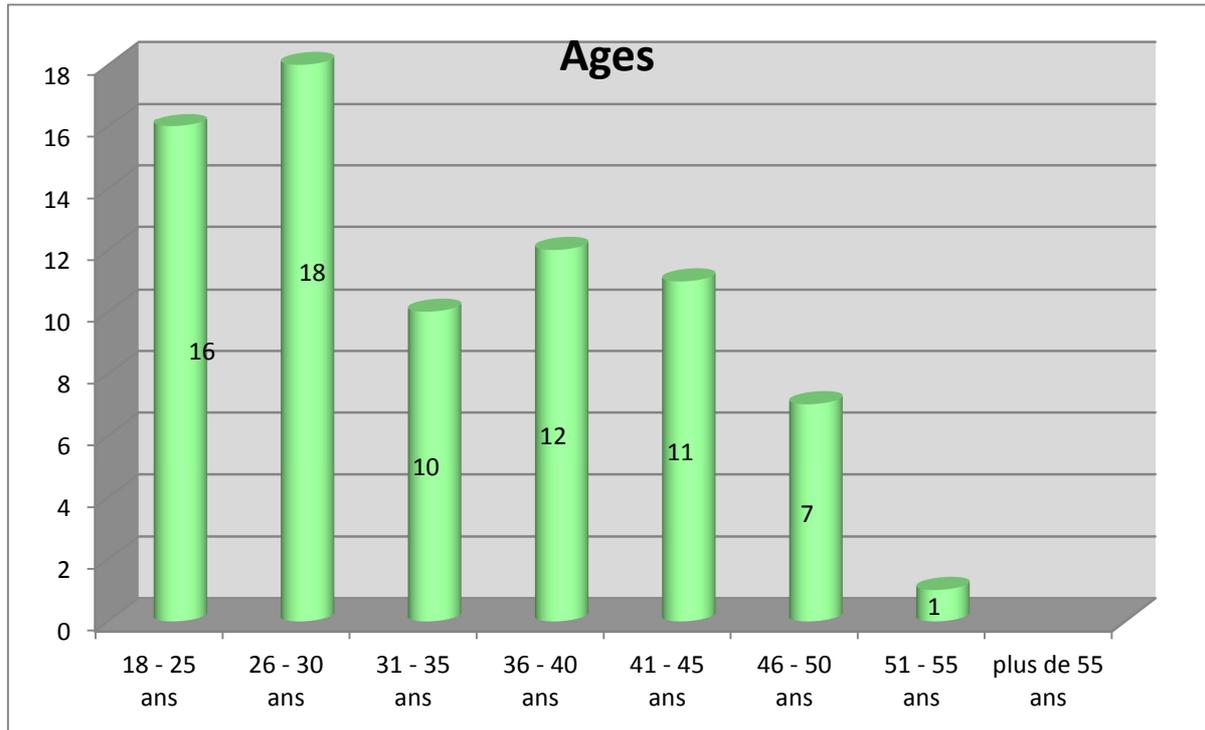
Origine des candidats

Département de résidence du candidat	Nb de candidats	Pourcentage
Ain - 01	1	1.33%
Allier - 03	1	1.33%
Ardèche - 07	2	2.66%
Drôme - 26	7	9.33%
Isère - 38	15	20%
Loire - 42	4	5.33%
Haute Loire - 43	1	1.33%
Puy de Dôme - 63	3	4%
Rhône - 69	18	24%
Savoie - 73	3	4%
Haute Savoie - 74	4	5.33%
Autres départements	16	21.33%

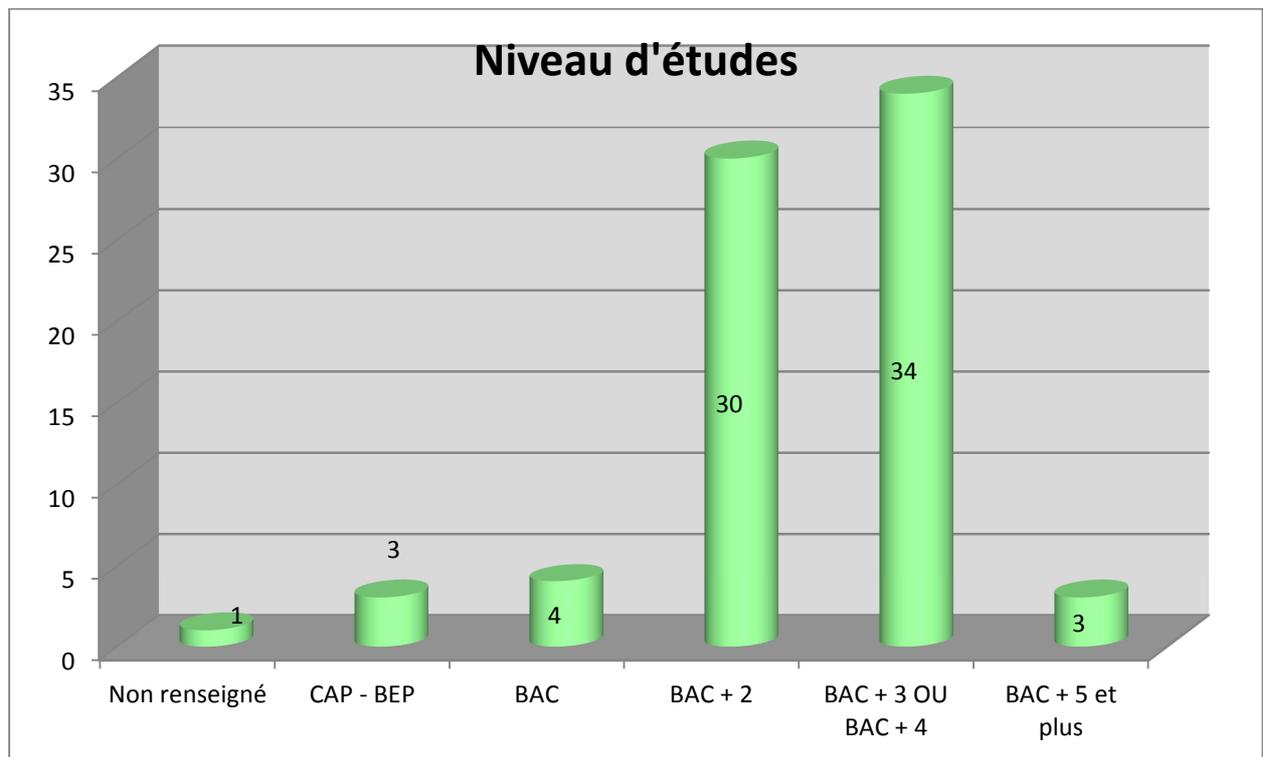


100% des candidats admissibles sont des femmes

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

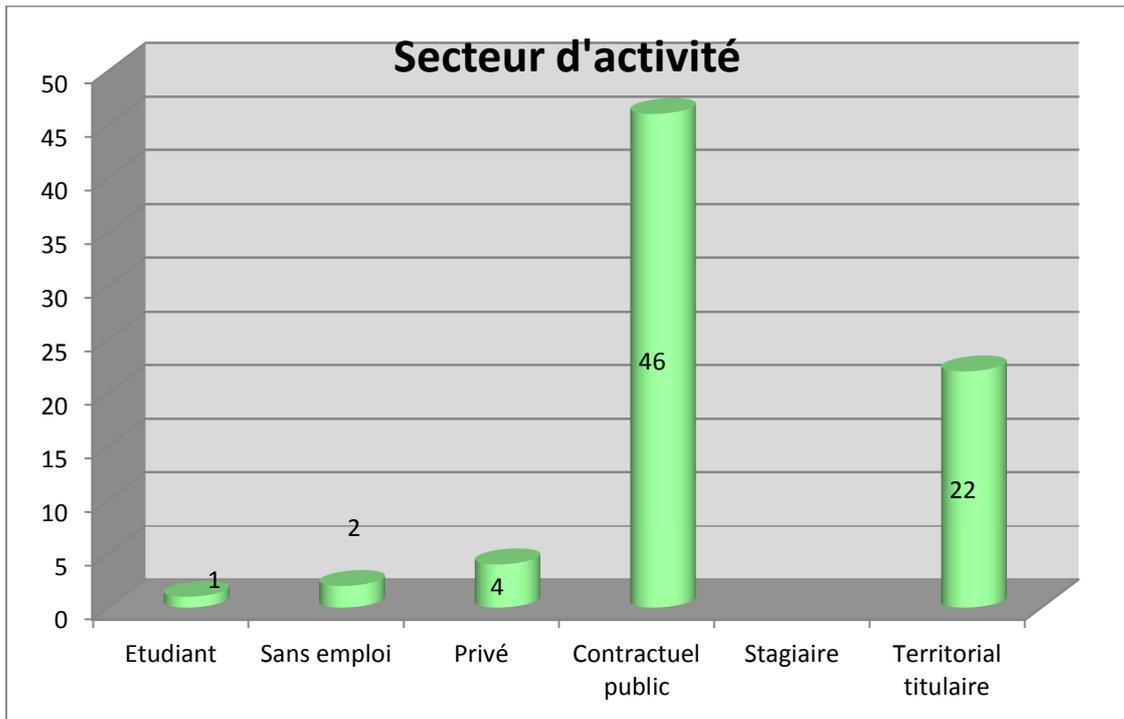


45.33% des candidats admissibles ont entre 18 et 35 ans

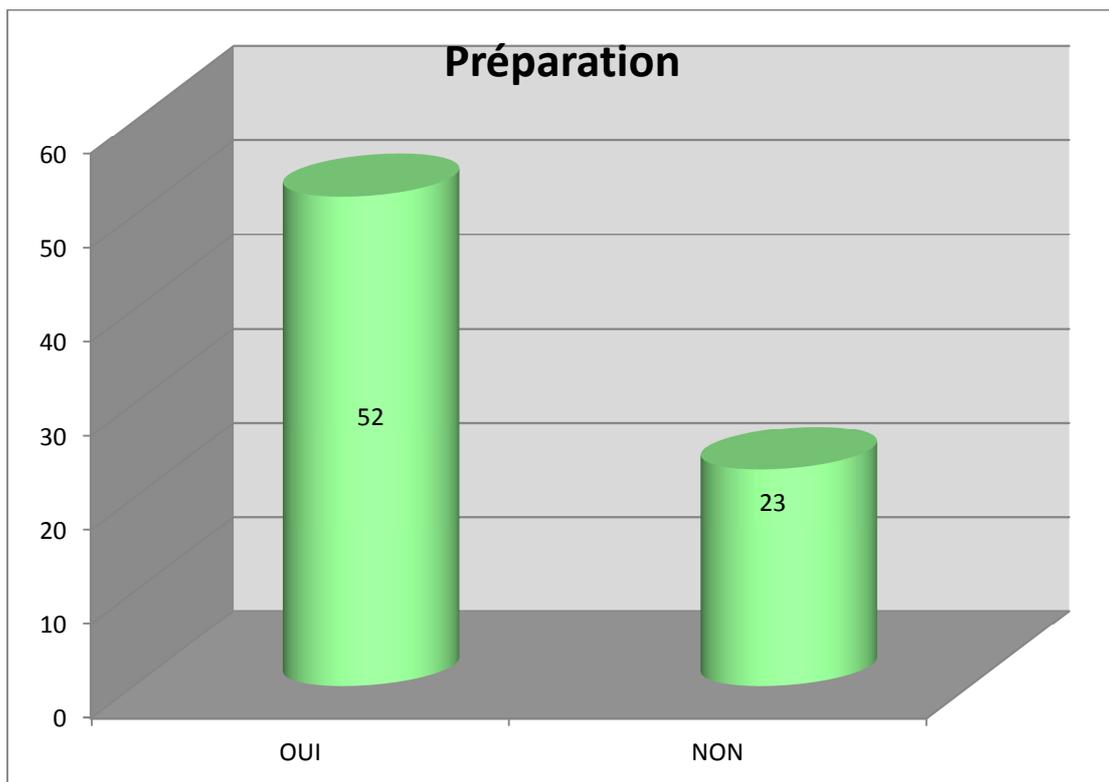


85.33% des candidats admissibles ont un niveau d'études de BAC + 2 à BAC + 4

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE



61.33% des candidats admissibles sont contractuels de la fonction publique
29.33% sont déjà titulaires de la fonction publique territoriale



69.33% des candidats admissibles déclarent avoir préparé ce concours :
20 par le cnfpt
3 avec leur collectivité employeur
29 de façon personnelle

8 - PRESENTATION DES RESULTATS – ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Libellé de l'épreuve :

Un **entretien** ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois. (durée : vingt minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2)

Session 2018 :

Epreuves	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien avec le jury	74	5	19	12.39	11.33

Le jury a fixé à **11.33** le seuil d'admission et a déclaré **50 candidats admis**.

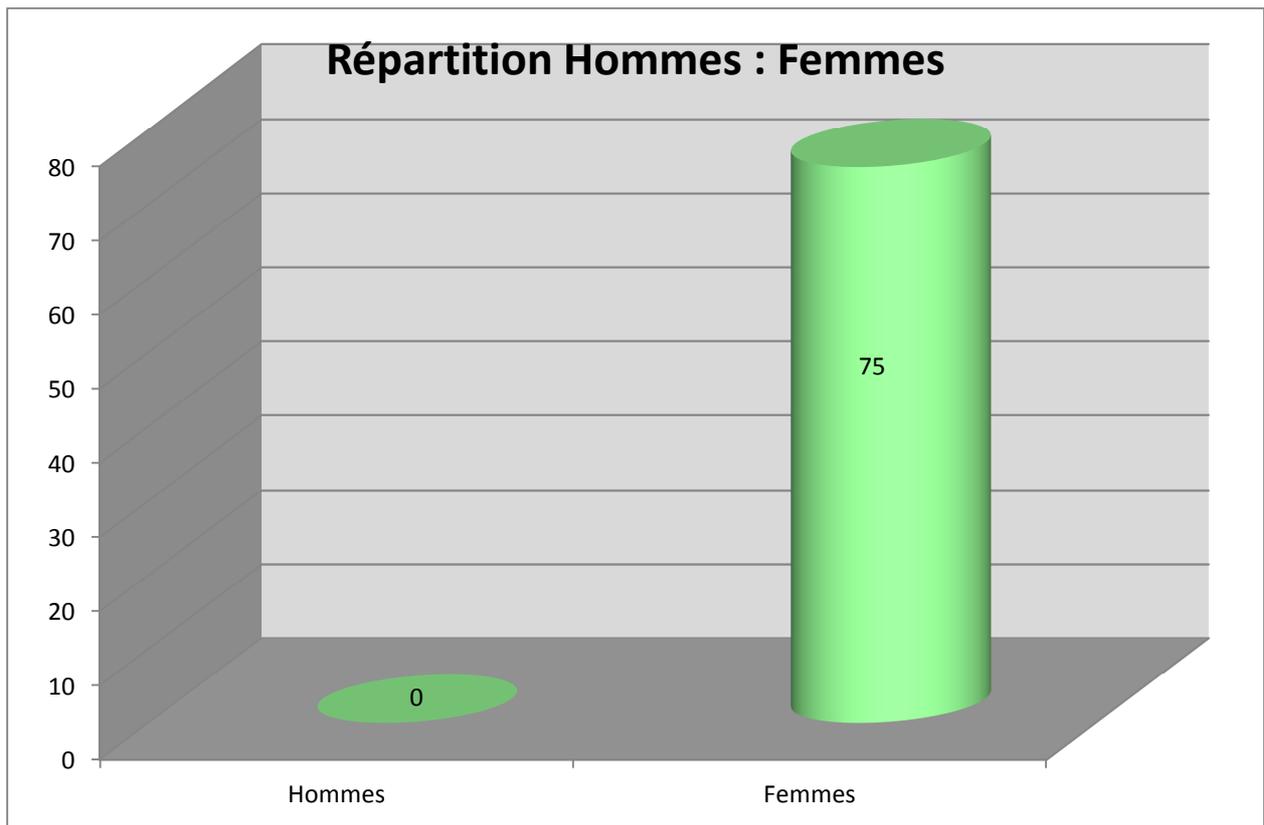
Rappel session 2017 :

Epreuves	Présents	Moyenne
Entretien avec le jury	81	13.47
Seuil d'admission	13	
Nombre de candidats admis	45	

9 - STATISTIQUES CONCERNANT LES CANDIDATS ADMIS

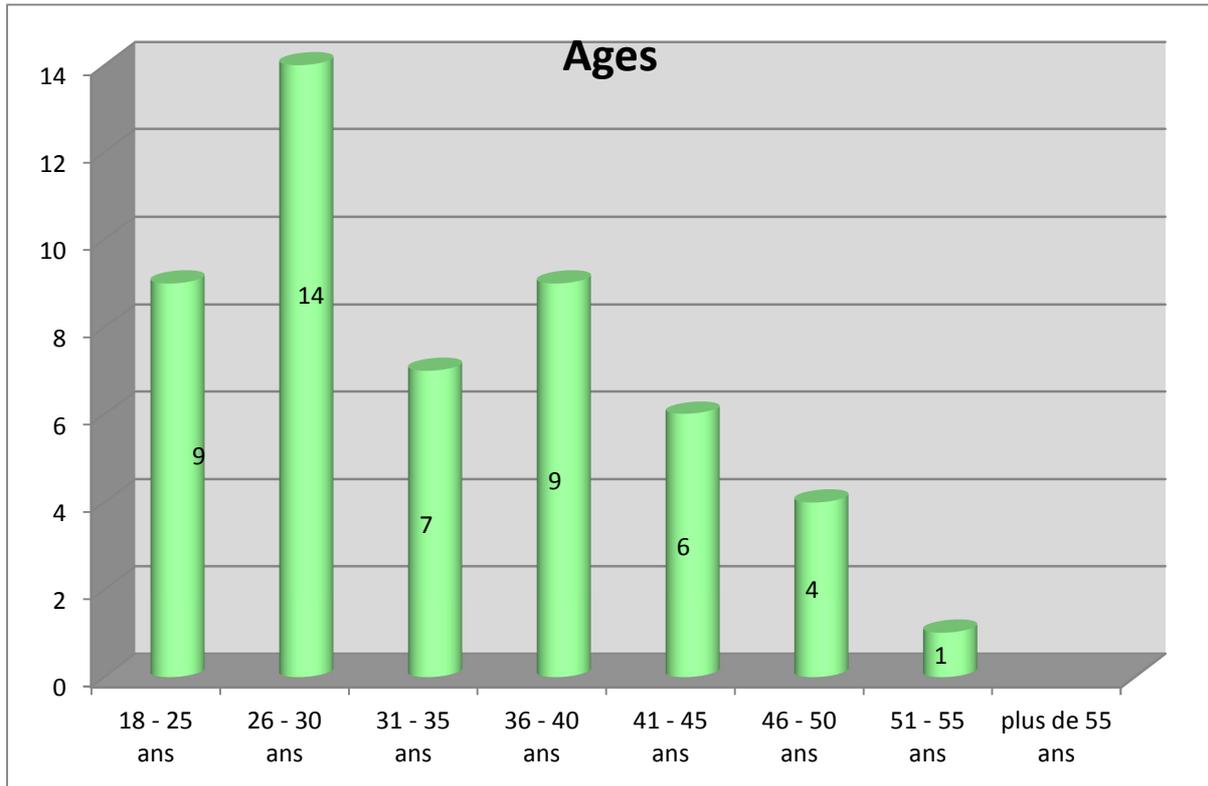
Origine des candidats

Département de résidence du candidat	Nb de candidats	Pourcentage
Ain - 01	1	2%
Drôme - 26	3	6%
Isère - 38	11	22%
Loire - 42	3	6%
Haute Loire - 43	1	2%
Puy de Dôme - 63	3	6%
Rhône - 69	15	30%
Savoie - 73	2	4%
Haute Savoie - 74	3	6%
Autres départements	8	16%

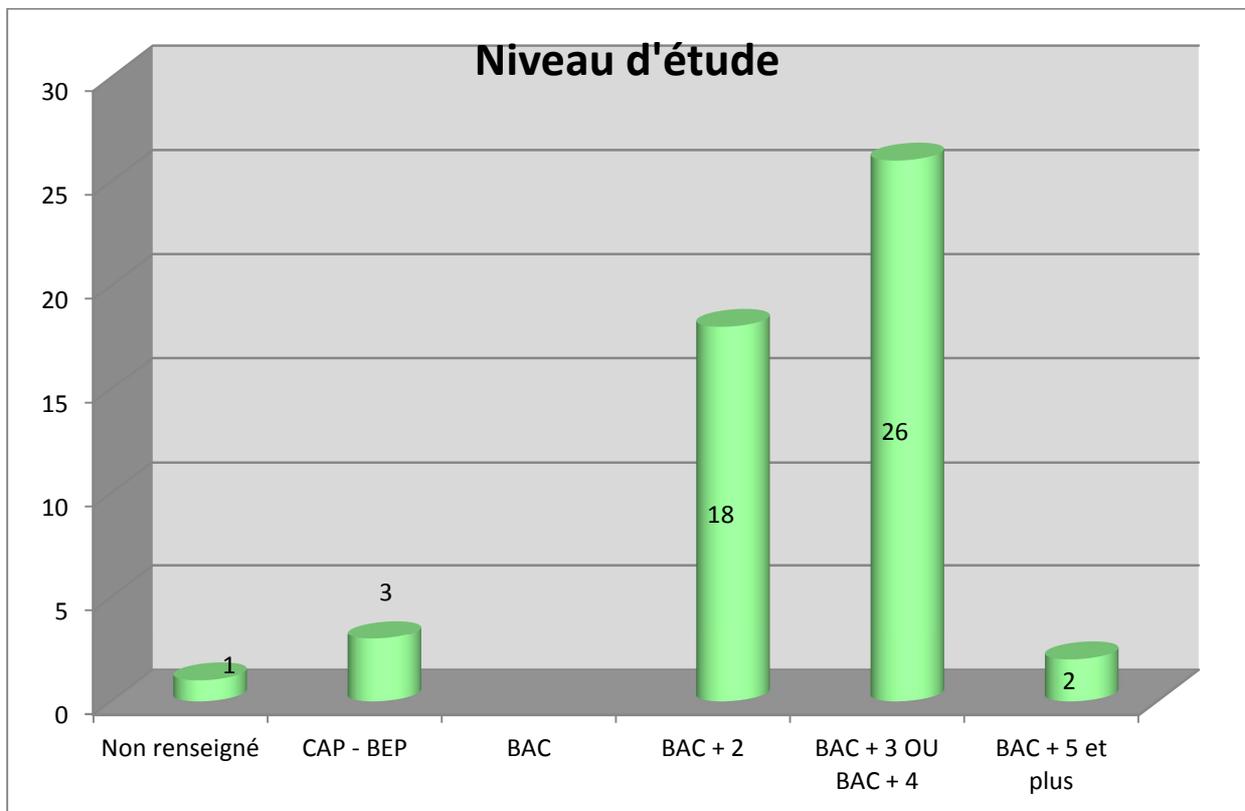


100% des candidats admis sont des femmes

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

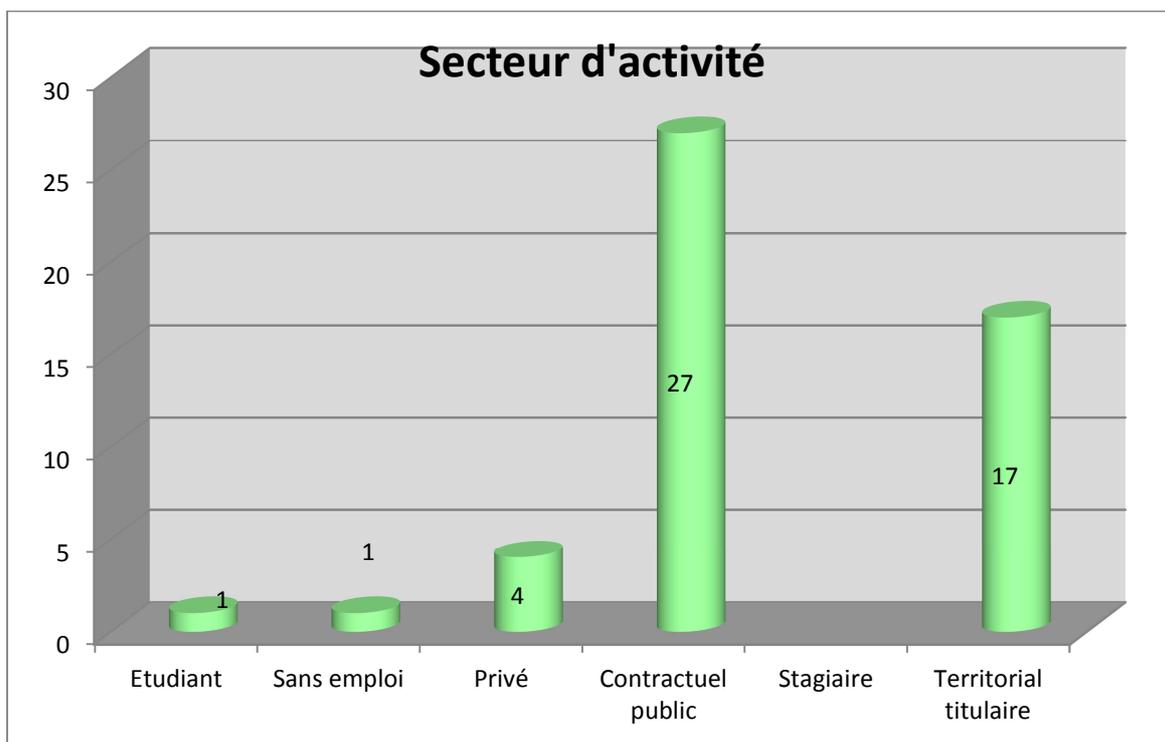


60% des candidats admis ont entre 18 et 35 ans

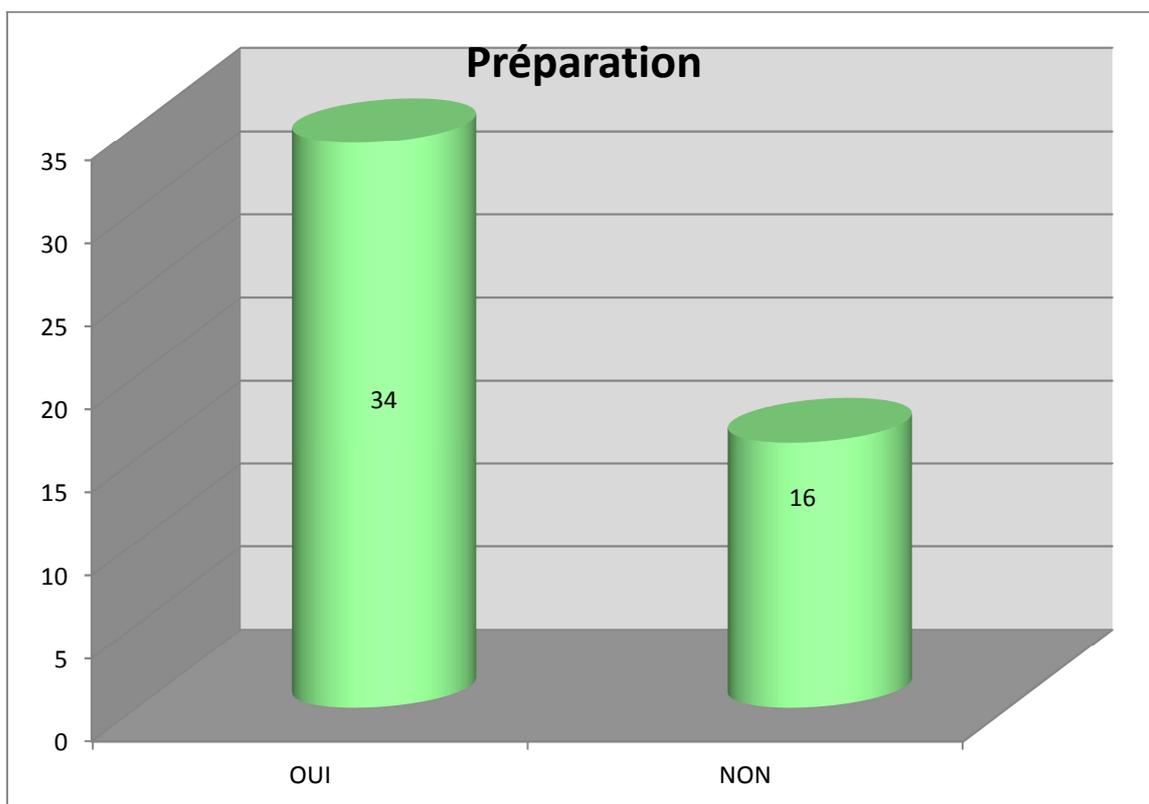


88% des candidats admis ont un niveau d'études de BAC + 2 à BAC + 4

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE



54% des candidats admis sont contractuels de la fonction publique
34% sont déjà titulaires de la fonction publique territoriale



68% des candidats admis déclarent avoir préparé ce concours :
13 par le cnfpt
2 avec leur collectivité employeur
19 de façon personnelle

10 – LES REMARQUES DU JURY

Admissibilité

Après avoir analysé les résultats de l'épreuve écrite, le jury formule les remarques suivantes :

- Le niveau des candidats est assez faible ; la moyenne de l'épreuve écrite étant de 8.18
- Des candidats ont rendu un travail incomplet et insuffisant, dû notamment à une mauvaise gestion du temps et à un manque de méthodologie, 58% des candidats admis à concourir affirment avoir suivi une préparation.

Admission

Après avoir auditionné les candidats lors de l'épreuve orale et analysé les résultats du concours, le jury formule les remarques suivantes :

- Dans l'ensemble, les candidats ont bien préparé leur exposé.
- Un manque de préparation se fait sentir en ce qui concerne la connaissance de l'environnement territorial et de ses partenaires

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

11 - FICHE STATISTIQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	298	82	45
Hommes	11	1	1
Femmes	287	81	44
% Hommes	4%	1%	2%
% Femmes	96%	99%	98%
Agés des candidats			
18 - 25 ans	39	13	8
26 - 30 ans	66	17	8
31 - 35 ans	53	18	12
36 - 40 ans	36	9	6
41 - 45 ans	49	13	6
46 - 50 ans	36	7	1
51 - 55 ans	15	3	2
plus de 55 ans	4	2	2
Origine des candidats par départements			
Ain - 01	17	5	5
Allier - 03	3	1	1
Ardèche - 07	12	2	1
Cantal - 15	1	0	0
Drôme - 26	30	10	6
Isère - 38	63	18	9
Loire - 42	6	0	0
Haute Loire - 43	5	1	1
Puy de Dôme - 63	11	2	2
Rhône - 69	61	24	12
Savoie - 73	19	5	3
Haute Savoie - 74	26	6	2
Autres départements	43	8	3
% des candidats de l'Isère	21%	22%	20%
Niveau d'études des candidats			
Non renseigné	0		
AUCUN	2		
CAP - BEP	14	1	1
BAC	18	3	1
BAC + 2	118	31	19
BAC + 3 OU BAC + 4	134	43	22
BAC + 5 et plus	12	4	2
Secteur d'activité			
Etudiant	0		
Sans emploi	13	2	1
Privé	21	6	2
Profession libérale	0		
Fonction d'Etat	0		
Fonction hospitalière	0		
Contractuel	174	55	33
Stagiaire	8	3	
Territorial titulaire	82	16	9
Préparation			
OUI	185	58	37
NON	113	24	8

	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	339	75	50
Hommes	10	0	0
Femmes	329	75	50

CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

% Hommes	3%	0%	0%
% Femmes	97%	100%	100%
Ages des candidats			
18 - 25 ans	53	16	9
26 - 30 ans	67	18	14
31 - 35 ans	53	10	7
36 - 40 ans	38	12	9
41 - 45 ans	53	11	6
46 - 50 ans	45	7	4
51 - 55 ans	21	1	1
plus de 55 ans	9		
Origine des candidats par départements			
01 Ain	12	1	1
03 Allier	2	1	
07 Ardèche	13	2	
15 Cantal	1		
26 Drôme	31	7	3
38 Isère	62	15	11
42 Loire	15	4	3
43 Haute Loire	5	1	1
63 Puy de dôme	15	3	3
69 Rhône	60	18	15
73 Savoie	16	3	2
74 Haute Savoie	25	4	3
Autres départements	82	16	8
% des candidats de l'Isère	18%	0%	22%
Niveau d'études des candidats			
Non renseigné	7	1	1
CAP - BEP	14	3	3
BAC	16	4	
BAC + 2	139	30	18
BAC + 3 OU BAC + 4	156	34	26
BAC + 5 et plus	7	3	2
Secteur d'activité			
Etudiant	1	1	1
Sans emploi	7	2	1
Privé	23	4	4
Contractuel public	201	46	27
Stagiaire	5		
Territorial titulaire	102	22	17
Préparation			
OUI	197	52	34
NON	142	23	16